



[www.cfdt.bnpparibas.com](http://www.cfdt.bnpparibas.com)

Réunion DP du 22 avril 2016



Effectifs au 31/03/2016 : 231,90 Equivalent Temps Plein  
238 Personnes Physiques

Rappel au 31/12/2015 : 242 ETP 249 PP

Autorisation 2016 portée à 242 ETP fin mars

Jean Daniel RAVIER



06.67.74.29.17.

Yves BESNARD



06.66.60.14.87.

### POSTES VACANTS ou A POURVOIR SUR LE GROUPE :

CC à Epernon, RSC à Chartres, CBPP à Orléans, RSC à Orléans.

Toujours pas de nouvelles du démarrage des travaux de Bourges et Orléans.

### AUGMENTATIONS—PROMOTIONS :

6 femmes et 4 hommes promus.

12 femmes et 8 hommes augmentés.

30 personnes dans un groupe de 238, soit 12.60%. Ce qui satisfait pleinement..... la Direction.....

### FONDS DE COMMERCE AVEC T1—T2 :

Réponse de la Direction : « concerne les FDC des agences de deux. Le suivi des RDV est réalisé par ACTICOM qui prend en compte tous les RDV quelle que soit la segmentation. Seuls quelques indicateurs des « incontournables de la posture » font référence à des RDV ciblés par segment ».

### GUICHET :

**ATTENTION** : les guichetiers (titulaires, CRC, alternants ou épisodiques...) doivent respecter les consignes de sécurité et les **ENCOURS DE CAISSE AUTORISES**, conformément aux circulaires en la matière (dixit la Direction du Groupe). Aucune dérogation ne doit être acceptée sans demande écrite de la hiérarchie. En cas d'incident, votre responsabilité serait engagée. N'hésitez pas à fermer votre caisse afin de descendre aux coffres. « L'accueil étant l'affaire de tous », la prise en charge de la file d'attente sera gérée dans le cadre de Préférence Client.

### EVALUATION DES CRC :

Une réflexion est en cours, afin de revenir à une évaluation liée aux missions et enrichie par chaque hiérarchique du site renforcé. Nous conseillons aux CRC de tenir à jour les actions menées lors de leurs missions de remplacement.

### RESULTATS DU GROUPE : Chute du PNB de -4.06% au 1<sup>er</sup> trimestre (DR -3.73 BDDF -5.58)

Le temps commercial s'est vu réduit pour les commerciaux, suite à la mise en place de Préférence Client (suppression du titulaire du poste accueil). Les obligations de se « disponibiliser » et de « gérer le poste accueil » ne seraient-elles pas causes de cette baisse de PNB ?

**Les représentants CFDT du Groupe d'Orléans.**

**ECHANGER, AGIR, NEGOCIER**